

Chacun sa route chacun s

COMPOSTELLE L'Unesco ne reconnaît que quatre routes historiques en France, dont la Voie de Tours qui traverse la Saintonge. Pourtant, les pèlerins ne sont pas rares sur les chemins secondaires

CARTE BLANCHE (3/6)

Tous les lundis et ce jusqu'au 19 août, un (e) journaliste de « Sud Ouest » Charente-Maritime publiera un reportage sur un sujet lié à l'actualité estivale. Bonne lecture !

Thierry Collard
t.collard@sudouest.fr

Si tous les chemins mènent à Rome, en est-il de même pour Compostelle ? La Charente-Maritime est traversée par la Via Turonensis (la Voie de Tours), l'un des quatre chemins français classés par l'Unesco depuis 1998. C'est le chemin historique mentionné dès 1140 dans le « Codex Calixtinus ». Pour autant, les autres voies et variantes ne comptent pas pour du beurre, notamment à Surgères.

Uriel et Marielle cheminent vers Compostelle. Ils sont partis de Rennes le 3 juillet et espèrent atteindre Bordeaux avant la fin de leurs vacances. L'an prochain, ils reprendront le chemin là où ils vont le laisser.

Perdus au milieu d'un champ

Le jeune couple, ni particulièrement sportif ni aguerri à la randonnée, a choisi d'aller au plus court, quasiment en ligne droite du nord au sud. « Nous repérons deux ou trois jours à l'avance par où nous allons passer, racontent-ils. Un bouquin et une carte suffisent. Depuis notre départ, nous avons généralement suivi des chemins balisés. Le marquage est plus ou moins bien fait, d'un département à l'autre. Parfois il est très soigné, d'autres fois plus sommaire, mais on parvient toujours à le suivre. »

Uriel et Marielle sont ainsi arrivés jusqu'en Charente-Maritime via le Marais poitevin. « À Surgères, nous avons bien vu un fléchage en direction de Saint-Jean-d'Angély, mais ça rallonge de plus d'une vingtaine de kilomètres, témoignent-ils. Nous avons voulu prendre une variante pour rejoindre Tonnay-Boutonne, avant de descendre vers Saint-Savinien et Saintes. À un moment donné, nous nous sommes retrouvés au milieu d'un champ, un peu perdus. Il a fallu sortir la boussole et le GPS pour continuer. »

De multiples variantes

Longtemps, seul le chemin reconnu par l'Unesco était balisé en Charente-Maritime. On sait pourtant que les pèlerins empruntaient de nombreuses variantes.

« Autrefois, sans doute une majorité de pèlerins empruntaient la Voie de Tours, mais ceux qui venaient d'Angleterre, de Bretagne ou de Vendée ne la rejoignaient qu'à Saint-Jean-d'Angély ou à Saintes, explique Robert Souris, président de l'association saintaise des Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle. Avant, on partait de chez soi et on allait au plus court. Aujourd'hui, on choisit souvent son chemin en fonction des sites touristiques par lesquels on veut passer, c'est pourquoi la Voie du Puy-en-Velay a le plus de succès. »

Balisages en cours

Alors, certaines variantes ne veulent pas être oubliées. « Il serait important de baliser aussi notre chemin, pour éviter que les pèlerins ne se perdent et leur épargner un détour énorme », plaide Francine Arnefaux, qui propose le seul refuge disponible à Tonnay-Boutonne.

« Le balisage est pris en charge et mis en place totalement par le Département, indique Muriel Tabary-



Uriel et Marielle, partis de Rennes le 3 juillet, ont fait halte chez Francine Arnefaux, à Tonnay-Boutonne, une commune qui ne figure pas sur les chemins de Compostelle reconnus par l'Unesco mais par laquelle transitent néanmoins un certain nombre de pèlerins. PHOTO THIERRY COLLARD

Dumas, conseillère en relations presse au Conseil départemental. Le choix des chemins se fait en concertation avec les associations jacquaires de Charente-Maritime et les communes. Ce sont elles qui demandent qu'un chemin soit balisé. Nous venons juste de terminer le marquage d'un itinéraire qui entre par le nord - La Ronde, Mauzé-sur-le-Mignon, Surgères - puis se di-

rige vers Saint-Jean-d'Angély. De plus, il est acté que, prochainement, nous allons faire la voie qui va de Saintes à Royan, sans doute l'année prochaine. »

Rome ne s'étant pas faite en un jour, la variante passant par Tonnay-Boutonne et Saint-Savinien, suivie au Moyen Âge par les pèlerins anglais, n'est pas programmée, pas plus que la Voie côtière qu'em-

pruntaient historiquement les Bretons, mais rien n'interdit d'espérer qu'elles le soient un jour.

SUD OUEST.fr

La carte interactive des chemins en Charente-Maritime

Abonnés.

« Pas seulement une forme de tourisme »

HALTES Les associations jacquaires recensent les refuges publics ou privés

« En 1985, il y avait environ 600 pèlerins qui arrivaient à Saint-Jacques, en Espagne ; en 2018, on en a totalisé 327 000, indique Robert Souris, président de l'association saintaise des Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle. Ce regain d'intérêt est né après le pèlerinage du pape Jean-Paul II, à Compostelle en 1982.

Aujourd'hui, c'est une forme de tourisme, mais pas seulement. Selon nos enquêtes, 20 % des pèlerins le font exclusivement pour la foi. Ils sont plus souvent en quête de sens ou de découvertes touristiques, ce qui n'est d'ailleurs pas incompatible avec la spiritualité. Notre association n'est pas là pour juger ceux qui passent

par notre refuge. » La halte jacquaire saintaise, adossée au site historique de la basilique Saint-Eutrope, se compose de six lits (8 € la nuit).

Saint-Jean va rouvrir

À Saint-Jean-d'Angély, le refuge de l'abbaye royale a fermé l'an passé, mais ça ne va pas durer, promet le premier adjoint Cyril Chappet : « Notre halte jacquaire accueillait en moyenne 365 pèlerins par an. Nous avons dû la fermer pour un problème purement administratif. La commission de sécurité nous avait classés comme résidence hôtelière, ce qui imposait des normes drastiques comme la

présence d'un veilleur de nuit ! Nous avons travaillé pour revenir à un classement de gîte, ce qui nous permettra de rouvrir la halte jacquaire dès septembre prochain, je l'espère. » La nouvelle association de l'abbaye proposera 15 lits à 12 € la nuit sans petit-déjeuner. Autre refuge historique, celui de Pons compte huit lits à 9 €.

À Tonnay-Boutonne, Francine Arnefaux propose trois couchages sur le principe du donativo, c'est-à-dire que le prix n'est pas imposé ; chaque pèlerin donne selon ses moyens.

Bien d'autres refuges sont listés sur www.compostelle17.fr.



Le refuge de Saintes offre six places toute l'année. PHOTO T. C.

on chemin

Les ostréiculteurs s'impatientent



MARENNES-OLÉRON

Face à la menace pesant sur l'indication géographique protégée Huîtres de Marennes-Oléron, ils sollicitent les conseils d'un avocat

« Pas grand-chose ne bouge, nous sommes englués. » Un mois après la publication du jugement du tribunal correctionnel de La Rochelle qui a menacé sur ses bases l'indication géographique protégée Huîtres de Marennes-Oléron (notre édition du 21 juin), le constat de Laurent Chiron laisse entrevoir toute sa déception. Le président du Groupement qualité Marennes-Oléron, gardien de ce label qualité appliqué aux huîtres du bassin charentais, évoque même la rencontre intervenue la semaine dernière avec un avocat. Elle signifie que les ostréiculteurs du groupement envisageraient très sérieusement d'assurer eux-mêmes la défense de la marque, indépendamment des positions qu'adopterait l'Institut national des appellations d'origine, l'Inao, l'organisme qui suit les marques de qualité en France.

L'audience du 28 novembre

C'est la publication en juin d'un jugement correctionnel rendu en février qui a jeté de l'huile sur le feu. Dans cette procédure, sept ostréiculteurs étaient poursuivis pour tromperies sur l'origine de la marchandise. Ils se voyaient reprocher d'avoir vendu des huîtres provenant d'Irlande sous emballage « Huîtres de Marennes-Oléron ». C'est impossible selon le cahier des charges de la marque, seules les huîtres des bassins français ayant été affinées peuvent bénéficier de cette appellation. Pas si simple, car le juge rochelais a relaxé deux des sept ostréiculteurs, considérant que l'indication géographique protégée



Pour l'Institut des appellations d'origine, le cahier des charges de la marque Marennes-Oléron reste d'actualité. ARCHIVES X. LÉOTY

n'est pas conforme au droit communautaire. Rien moins qu'un pavé jeté dans la mare susceptible de menacer, outre l'IGP Huîtres Marennes-Oléron, 215 autres IGP de France.

Pour Laurent Chiron, le groupement n'activera pas de poursuite à l'encontre des deux entreprises concernées. Cependant, « en interne, nous allons prendre des sanctions. D'autant plus que l'un de ces ostréiculteurs fait partie de notre conseil d'administration. »

L'Inao de son côté présentera ses arguments lors du traitement de l'affaire devant la juridiction civile rochelaise, le 28 novembre. L'organisme y déposera une demande de paiement de dommages et intérêts. Sur le fond, Laurent Fidèle, le délégué régional Nouvelle-Aquitaine de l'Inao fait valoir que le juge pénal « n'a pas à prononcer l'illégalité du cahier des charges de l'IGP Huîtres Marennes-Oléron ». Cela relève de la compétence du juge administratif qui n'est pas saisi. Pour autant, par ce jugement de février, le tribunal correctionnel a bel et bien ouvert une brèche qui est une menace pour l'IGP. Le délégué régional ne le dément pas et souligne les « réflexions en cours pour renforcer le cahier des charges ». Lesquelles ? « Il est difficile d'apporter des solutions clés en main. Mais outre réexpliquer, remotiver cette IGP, on peut

réfléchir à la durée de transport des animaux vivants. » Dans cette perspective, les importations d'huîtres d'Irlande pourraient se voir interdites ou contraintes, au motif de la protection des animaux.

L'IGP reste applicable

Mais pour les ostréiculteurs du groupement qualité, l'Inao ne va pas assez vite. « J'ai senti une crispation, c'est un dossier délicat, répond Laurent Fidèle qui évoque des échanges avec le conseil d'administration du groupement qualité Huîtres de Marennes-Oléron, et avec le siège national de l'Inao. » Le délégué régional veut rassurer : « Nous nous sommes portés devant la juridiction civile parce qu'il en va de la crédibilité du signe de qualité et qu'il est important d'être en soutien du groupement, peu d'IGP ont une réputation aussi forte que celle de Marennes-Oléron. » Il ajoute : « Dès que nous avons eu connaissance de ce jugement correctionnel, au mois de mars, nous avons envoyé au groupement qualité un courrier pour rappeler que le cahier des charges de l'IGP est toujours applicable, et que lorsqu'il y aura usurpation, nous mettrons en œuvre les dispositions nécessaires contre les opérateurs qui en méconnaîtraient les dispositions. »

Philippe Baroux

ON EN PARLE

« Rainbow Warrior III » fera escale en août

LA ROCHELLE Le « Rainbow Warrior III » de Greenpeace fera escale à La Rochelle les 3 et 4 août. Il sera ouvert à la visite, de 10 à 17 heures. Le succès remporté par l'escale de son autre navire, « L'Esperanza », l'an dernier, a poussé l'association de défense de l'environnement à organiser cette halte. Le navire est le premier construit sur mesure par Greenpeace, pour répondre aux besoins spécifiques des actions menées en mer, mais aussi à terre. Le navire est à propulsion voile et diesel, le vent étant son premier carburant mais son moteur prenant le relais lorsqu'il est trop faible. À bord, la chaleur du moteur et des générateurs est récupérée et recyclée pour chauffer les cabines et pour le préchauffage du moteur. Les eaux usées produites à bord sont purifiées grâce à un système biologique. En outre, ce navire a été construit grâce à un financement du grand public ; il a été l'objet de 100 000 dons en ligne dans le monde entier.

L'industrie veut séduire les jeunes

LA ROCHELLE Pour attirer les jeunes vers les métiers de l'industrie, la Banque publique d'investissement France lance une opération séduction avec le « French Fab Tour ». Un village itinérant, qui se déplace en France, avec le slogan « vivez votre fabuleuse industrie ». Il installera ses 3 000 m² ce lundi, dès 17 h, sur le parking des Minimes. La formule proposée est un dosage de pédagogie et de divertissement. Il sera possible de visiter via des casques de réalité virtuelle une usine Schneider Electric, de découvrir les métiers de l'industrie musicale avec le tourneur Live nation, de comprendre les principes du pilotage du Rafale, ou d'en savoir davantage sur la fabrication d'un composant électronique. Avant de profiter d'une pause musicale avec, dès 20 h, Anne Cila, The Penelops et Alma. La journée, gratuite, devrait séduire. La secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances Agnès Pannier-Runacher, elle, est attendue.

FAITS DIVERS

LA ROCHELLE

Un homme grièvement blessé dans un accident de la circulation

Hier, dans la zone d'activité de Beau-lieu, sur la commune de Puilboreau, un homme de 59 ans a été grièvement blessé dans un accident de la circulation. Les sapeurs-pompiers de la Charente-Maritime ont été appelés vers 19 h 40 pour intervenir sur les lieux de l'accident, qui impliquait un véhicule léger contre une moto. L'homme, classé en urgence absolue, a été transféré au centre hospitalier de La Rochelle.

Accident mortel à Moulidars (16).

Dans la nuit de samedi à dimanche, vers 3 heures, un Charentais de 37 ans est décédé sur la route D405 à Moulidars, en direction de Hiersac. Selon la gendarmerie, le conducteur aurait perdu le contrôle de son véhicule en sortie de virage et heurté le talus. Une enquête est en cours.

Les chemins de Compostelle

Source : compostelle17.fr

infographie